



## La Toison d'Or



Mont Tilleul.

L'ordre de la Toison d'Or est synonyme de courage, de noblesse et de mystère. Son histoire est associée à de grands faits héroïques, à des combats épiques et pourtant c'est en plongeant dans le passé du petit village de Villers-au-Tertre que l'on retrouve la trace de cet illustre ordre. En effet, en 1557 meurt Ponthus II, membre de la maison Lallaing, propriétaire de la seigneurie, général de Charles Quint, vainqueur de Thérouanne et chevalier de la Toison d'Or. C'est le 10 janvier 1430 que Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, fonde l'ordre, s'opposant ainsi à l'ordre anglais de la Jarretière. Dédié à l'apôtre Saint-André, il devait exalter l'esprit chevaleresque ; son but principal était la Gloire de Dieu et la défense de la religion chrétienne. Ces 31 membres, chevaliers,

nobles de nom, d'arme et sans reproche, avaient des devoirs et des obligations ; ils portaient le collier en or, composé d'une succession de briquets en alternance avec un faisceau de flammes, emblème de Philippe le Bon. A ce collier était attachée la toison c'est-à-dire une dépouille de bélier d'or. Au gré des successions, l'ordre de la Toison d'Or est, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, à la fois autrichien et espagnol. L'ordre hasbourgeois a conservé le caractère religieux et aristocratique que lui avait donné Philippe le Bon ; alors que l'ordre espagnol n'est plus qu'une décoration d'Etat, attribuée par le roi. Il existe donc aujourd'hui deux ordres de la Toison d'Or, chacun contestant la légitimité de l'autre, la France ne reconnaissant que la branche espagnole.

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Arleux** : Croisières fluviales (03.27.96.39.25), sentier thématique (03.27.89. 51.74).

**Aubigny-au-Bac** : Base de loisirs (03.27.80.91.40).

**Bouchain** : Croisières fluviales (03.27.25.35.88).

**Douai** : Visites thématiques-visites spectacle-La Grande Chambre du Parlement de Flandre (03.27.88.26.79), « Les Pucés du Nord » (03.27.931.931), Croisières fluviales (03.27.96.39.25), Balade au fil de l'eau (03.27.88.26.79), Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), Musée archéologique (03.27.71.38.80), Visite du Beffroi et des salles de l'Hôtel de ville (03.27.88.26.79).

**Lewarde** : Centre historique minier (03.27.95.82.82).

**Rieulay** : La Maison du Terril (03.27.86.03.64).

**Wavrechain-sous-Faulx** : Parc de loisirs « Le Fleury » (03.27.35.71.16).

### Manifestations annuelles

**Aniche** : Fête folklorique du géant « Kopierre » en juin, fête de la St Laurent en août (03.27.99.91.11).

**Arleux** : Fête de la Batellerie en juillet, foire à l'Ail en septembre (03.27.94.37.37).

**Aubigny-au-Bac** : Fête de la Plage en juin (03.27.96.39.25).

**Douai-Dorignies** : Pardon de la Batellerie en mai, fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79).

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



Escaut et  
Sensée,  
deux vallées  
aux sources  
du Hainaut

## N° 7

## Au départ du Mont Tilleul

Villers-au-Tertre, Bugnicourt, Fressain  
(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)

Escaut et  
Sensée,  
deux vallées  
aux sources  
du Hainaut



Villers-au-Tertre.

### Randonnée Pédestre

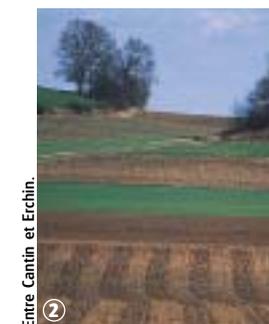
Au départ du Mont  
Tilleul :  
9 km

Durée : 2 h 15 à 3 h 00

→ Départ : Villers-au-Tertre :  
place du Mont Tilleul

Balisage jaune

Carte IGN : 2506 Est



Entre Cantin et Erchin.

### L'avis du randonneur :

Cet itinéraire traverse  
trois villages à l'archi-  
tecture traditionnelle.

Les liaisons sont effectuées  
à travers un paysage de  
cultures.

A l'entrée de Bugnicourt,  
la RD 47 sera longée  
avec prudence.

Rédactrice : Aline Actix - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : P. Hourzé - 2 : P. Cheuva.



Conseil Général  
Département du Nord

# Au départ du Mont Tilleul

(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)

Départ : Villers-au-Tertre : place du Mont Tilleul.

**1** Quittez le couvert des tilleuls plantés sur le mont et descendez vers le monument aux morts (rue d'Erchin). Au stop, suivez la RD 132c à droite puis obliquez à gauche (rue de Fressain). Empruntez alors le premier chemin à droite.

**2** Coupez (prudence) la RD 132c et marchez tout droit à travers champs jusqu'à la RD 47 que vous longez à droite.

**3** Continuez à gauche vers la mairie.

**4** Poursuivez à gauche par la rue de l'Égalité. Longez le cimetière par la gauche (chemin creux et pavé) sur 250 m.

**5** A l'intersection, descendez en face et empruntez le chemin agricole rectiligne sur 1 750 m.

**6** Au croisement, empruntez à gauche le chemin pavé. Au stop, montez à droite et, au n° 192, suivez à droite la ruelle qui rejoint une route 300 m plus loin.

**7** Montez à gauche. Après l'église, virez à droite rue des Abbés-Gilleron. Passez à droite du calvaire. Ce chemin pavé en serpentant rejoint Villers-au-Tertre. Retrouvez sans peine l'église et la place du Mont Tilleul par le même itinéraire que précédemment.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

